

LICENCIÉ MAJEUR

LOISIR & COMPÉTITION ESCALADE

(niveau open, départemental et régional)

Nouvelle licence & renouvellement de licence

Questionnaire santé spécifique à la FFME

Toutes les réponses sont négatives :

Valider attestation de santé sur myFFME

Au moins une réponse positive :

Téléverser un certificat médical sur myFFME

COMPÉTITION SKI-ALPINISME ET ESCALADE*

*(*niveau Coupe de France et à partir des demi-finales championnat de France)*

Première licence

Téléverser certificat médical compétition sur myFFME

Renouvellement licence *(ayant fourni un certificat médical compétition il y a moins de 2 ans)*

Questionnaire santé spécifique à la FFME

Toutes les réponses sont négatives :

Valider attestation de santé sur myFFME

Au moins une réponse positive :

Téléverser un certificat médical sur myFFME

Les certificats médicaux sont valables 3 ans – pour un renouvellement de licence, le licencié doit pouvoir valider l'attestation de santé. À défaut, il fournit un nouveau certificat médical.